



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

journal

Conférence générale

Dix-septième session

Vienne, 27 novembre-1^{er} décembre 2017

N° 5

PROGRAMME DES SÉANCES

Vendredi 1^{er} décembre 2017

8 h 30	Consultations informelles sur le point 2: Élection du Bureau (Listes des États)	Salle des conseils A (2 ^e étage)
9 h 30	Réunion de coordination du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États	M7 (rez-de-chaussée)
11 heures- 13 heures	8^e séance plénière Point 2: Élection du Bureau Examen et adoption des décisions et résolutions	Salle des plénières (1 ^{er} étage)



RÉSUMÉ DES SÉANCES

Jeudi 30 novembre 2017

7^e SÉANCE PLÉNIÈRE

Point 5: Pouvoirs des représentants à la Conférence

Sous la présidence de l'un des Vice-Présidents, le Président de la Commission de vérification des pouvoirs, M. Alfonso de las Casas Fuentes (Espagne), a présenté le rapport de la Commission, publié sous la cote GC.17/L.1.

Le représentant de l'Iran (République islamique d') a fait une observation.

Le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs a été adopté tel que présenté.

Point 7: Élections aux organes

Sous la présidence de l'un des Vice-Présidents, la Conférence a examiné la composition du Conseil du développement industriel. Pour les États africains de la liste A, elle a approuvé la qualité de membre des États suivants: Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Maroc, Tunisie et Zambie. Pour les États asiatiques de la liste A, elle a approuvé la qualité de membre des États suivants: Arabie saoudite, Bangladesh, Inde, Iran (République islamique d'), Pakistan et Philippines. Pour les États de la liste B, elle a approuvé la qualité de membre des États suivants: Autriche, Espagne, Irlande, Luxembourg, Malte, Suisse et Turquie. Pour les États de la liste D, elle a approuvé la qualité de membre de la Fédération de Russie et de la Hongrie. Pour les États de la liste C, elle a approuvé la qualité de membre de l'Argentine, du Costa Rica, de Cuba, du Pérou et du Venezuela (République bolivarienne du).

Sous la présidence de l'un des Vice-Présidents, la Conférence a ensuite examiné la composition du Comité des programmes et des budgets. Pour les États africains de la liste A, elle a approuvé la qualité de membre des États suivants: Algérie, Kenya, Maroc, Nigéria, Soudan et Tunisie. Pour les États asiatiques de la liste A, elle a approuvé la qualité de membre des États suivants: Chine, Inde, Iran (République islamique d'), Pakistan et Philippines. Pour les États de la liste B, elle a approuvé la qualité de membre des États suivants: Allemagne, Autriche, Chypre, Espagne, Finlande, Italie, Japon, Suisse et Turquie. Pour les États de la liste D, elle a approuvé la qualité de membre de la Fédération de Russie, de la Hongrie et de la Pologne. Pour les États de la liste C, elle a approuvé la qualité de membre de la Colombie, de Cuba et du Mexique.

Point 2: Élection du Bureau (Listes des États)

Sous la présidence de l'un des Vice-Présidents, la Commission a examiné la proposition faite d'inscrire Israël sur la liste B de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI. Après un débat, elle a décidé de reporter l'examen de cette question au vendredi 1^{er} décembre 2017.

Débat général – Points 8 à 23

Sous la présidence de l'un des Vice-Présidents, des déclarations ont été faites par la Somalie, l'Espagne, la Ligue des États arabes, le Centre international de génie génétique et de biotechnologie et le Conseil international des femmes.